

# La Gazette en Yvelines

**MAGNANVILLE**  
Comme en première instance, Mohamed Lamine Aberouz condamné à la prison à perpétuité

Faits divers page 10

## À Villennes-sur-Seine, la majorité municipale vole en éclats

Dossier page 2

Le 12 juin, le maire de Villennes-sur-Seine Jean-Pierre Laigneau a retiré les délégations de trois de ses adjoints, pour avoir « décidé de monter une liste en vue des prochaines élections municipales ». Les élus villennois ont toutefois voté pour le maintien de l'une d'entre eux, qui n'est autre que la première adjointe Marie-Agnès Bouys-sou, lors du conseil municipal exceptionnel du 19 juin.



Actu page 4

**MANTES-LA-JOLIE**  
Mustapha El Bouazzaoui veut « un consulat modèle » pour les marocains du territoire

■ **YVELINES**

Dieynaba Diop réélue à la tête de la section PS locale

Page 4

■ **POISSY**

Les travaux du T13 lancés

Page 5

■ **LES MUREAUX**

Bientôt un parc photovoltaïque sur l'aérodrome ?

Page 8

■ **YVELINES**

Le nouveau procureur de la République face à de nombreux défis

Page 10

■ **ATHLETISME**

Melvin Raffin et Ilionis Guillaume vont partager leur expérience à la jeunesse muriautaine

Page 12

■ **MANTES-LA-VILLE**

Le festival Contentpourien revient du 4 au 6 juillet au Parc de la Vallée

Page 14

**ROSNY-SUR-SEINE**

Le Belvédère, symbole du nouveau cœur de ville

Actu page 6



Actu page 7

**ACHERES**

Les séniors deviennent des aventuriers pour Koh-Lantys



Actu page 8

**JAMBVILLE**

Avec ses panneaux solaires, cette commune rurale va économiser 35 % sur sa facture d'énergie



**Vous êtes entrepreneur, commerçant, artisan**  
vous désirez passer votre publicité dans notre journal ?

► **Faites appel à nous !**

[pub@lagazette-yvelines.fr](mailto:pub@lagazette-yvelines.fr)

VILLENES-SUR-SEINE

# À 9 mois des élections, la majorité municipale vole en éclats

■ MAXIME MOERLAND

**Le 12 juin, le maire de Villennes-sur-Seine Jean-Pierre Laigneau a retiré les délégations de trois de ses adjoints, pour avoir « décidé de monter une liste en vue des prochaines élections municipales ». Les élus villennois ont toutefois voté pour le maintien de l'une d'entre eux, qui n'est autre que la première adjointe Marie-Agnès Bouyssou, lors du conseil municipal exceptionnel du 19 juin.**

C'est sous des applaudissements nourris et des cris d'encouragement que Marie-Agnès Bouyssou, Jean-Michel Charles et Virginie Oks ont franchi les portes de la salle du conseil municipal, pleine à craquer à l'occasion du conseil municipal du 19 juin. Une séance pas comme les autres : les élus villennois se réunissaient pour décider du sort des 3 adjoints en question. En effet, quelques jours plus tôt, le maire de Villennes-sur-Seine Jean-Pierre Laigneau annonçait qu'il leur retirait leurs délégations respectives. La raison ? Leur volonté de « monter une liste en vue des prochaines élections municipales ».

Cette décision, qu'il assure n'avoir pas prise « à la légère, mais en gravité », il l'a mûrie pendant quelques mois. « Il y a un peu plus d'un an, j'ai affirmé à l'un de mes adjoints que je réfléchissais à me représenter (aux élections municipales de 2026, Ndlr), nous raconte le maire, quelques jours après le conseil municipal du 19 juin. À ce moment-là, je n'ai pas vu le coup arriver, mais je sais qu'un travail a commencé à se faire avec ces trois-là. Et à partir de janvier dernier, j'ai commencé à entendre quelques critiques à mon endroit, sur mon travail et mon intégrité, indiquant que je privilégierais mes intérêts personnels avant ceux de la majorité. J'ai considéré que ces attaques étaient trop fortes. Et puis j'ai une opposition en face, si en plus j'en ai une dans la majorité... »

## Volte-face

Elle est bien là, l'origine de la discorde : le volte-face de Jean-Pierre Laigneau, qui affirmait ne vouloir briguer qu'un seul mandat, lors de la campagne électorale de 2020. Et qui, en coulisses, laissait entendre sa volonté de passer le flambeau à sa première adjointe chargée des affaires scolaires et des ressources humaines, Marie-Agnès Bouyssou, pour les prochaines élections. « Quand il m'a attribué mon bureau à la mairie, il m'a dit : « si les Villennois nous refont confiance, tu prendras le mien », nous glisse-t-elle. C'est ça que je lui ai reproché, qu'il ait renoncé à sa parole, mais c'est aussi la

façon dont tout ça a été fait. Il a pris sa décision seul, a sondé une poignée d'élus, avant de venir me voir à Noël pour m'annoncer son choix ».

Selon Marie-Agnès Bouyssou, le maire aurait même émis l'idée de « prétexter une maladie » en cours d'un éventuel second mandat, pour qu'elle prenne la suite. « J'ai refusé, je trouvais que ce n'était pas honnête vis-à-vis des électeurs », dénonce-t-elle. S'il admet lui avoir proposé de « lui passer la main en cours de mandat », Jean-Pierre Laigneau réfute catégoriquement avoir envisagé de le faire sous couvert d'un motif médical.

Il y a bien quelque chose que regrette l'édile : la façon dont il a annoncé sa décision de retirer les délégations de Marie-Agnès Bouyssou, Virginie Oks et Jean-Michel Charles, mais aussi d'écarter le conseiller municipal Arthur Rouyer, en leur remettant discrètement une enveloppe contenant l'arrêté, à la fin du conseil municipal du 12 juin. « Le caractère brutal et opaque de cette décision est la démonstration de votre incapacité à affronter le débat », lui a lancé sa première adjointe lors de l'assemblée suivante. Bien qu'il n'ait pas répondu à cette attaque sur le moment, il nous a avoué qu'il « regrette, peut-être, de ne pas l'avoir fait autrement ». Avant de se montrer plus piquant. « Bon, ce n'était pas une surprise, on ne se parlait plus, il ne faut pas qu'ils fassent les vierges outragées... »

Vous imaginez donc bien l'ambiance dans laquelle s'est déroulée l'assemblée municipale de jeudi dernier. C'est entre des petites phrases acerbes et des réactions épidermiques du public que les élus ont donc voté pour le maintien, ou non, des 3 adjoints. Vote qui s'est déroulé à bulletin secret, à la demande d'un-tiers des conseillers municipaux présents. « Ça, c'est courageux », pouvait-on entendre de la part des habitants, qui ont souvent usé de sarcasme pendant les deux heures de débats.

Pendant le premier dépouillement, toutefois, on pouvait entendre les mouches voler. Le résultat, indé-

cis jusqu'au bout, a finalement conforté Marie-Agnès Bouyssou dans son rôle d'adjointe : avec 14 voix pour le maintien de ses fonctions et 14 voix contre (et un vote blanc), la délibération a été rejetée. Dans le public, on jubile, on clame son soulagement. Avant que ce ne soit au tour de Jean-Michel Charles, adjoint à l'urbanisme, de se défendre avant d'être fixé sur son sort. « Pourquoi cette purge ? Pourquoi ce refus de communication ? Pourquoi vous séparer de piliers qui pendant 5 ans ont été présents quotidiennement ? Résolvant tous les problèmes en vous apportant des solutions, et surtout en vous évitant de commettre des erreurs parfois irréparables ».

## « Vous devriez avoir honte »

L'élue a en effet mis le doigt sur des « sujets qui fâchent », comme celui du projet d'aménagement du quartier Fauveau, qu'il qualifie de « pharaonique » et « complètement enclavé » qui « représentera un tiers de la population ». « Un non-sens urbanistique » insiste-t-il, tançant également la future installation d'antennes 5G dans le quartier Breteuil (voir notre édition du 26 mars 2025). En réponse, le maire a affirmé que c'était la loi SRU, qui impose un taux de 25 % de logements sociaux dans les communes de plus de 3500 habitants, qui l'avait poussé à valider la construction du futur quartier Fauveau. Cette fois, les élus municipaux ont choisi d'écarter le maire-adjoint, avec 19 voix contre le maintien de ses fonctions, et 10 voix pour.

Le même sort a été réservé à Virginie Oks, 5<sup>ème</sup> adjointe chargée de la transition énergétique et écologique, de la nature et du cadre de vie, cette fois avec 18 voix contre 11. « Je croyais, en 2020, suivre un maire avec des valeurs et une vision pour Villennes, déplorait-elle avant que le couperet ne tombe. Mais force est de constater que je me suis trompée [...]. Le retrait de délégations, que vous m'avez remis jeudi sans m'en avertir préalablement, montre ostensiblement que vous sanctionnez ceux qui ne vont pas dans le sens de vos intérêts et de



Le maire de Villennes-sur-Seine Jean-Pierre Laigneau et sa première adjointe, Marie-Agnès Bouyssou.



ARCHIVES / LA GAZETTE EN YVELINES

vos ambitions. Des ambitions strictement personnelles, très éloignées des considérations écologiques et énergétiques, de l'intérêt général, du respect élémentaire des Villennois et de la parole donnée ».

Une fois la séance levée, quelques vociférations ont résonné dans la salle. « Pathétique, vous devriez avoir honte ! » pouvait-on entendre alors que les conseillers municipaux rassemblaient leurs affaires, avant de se confronter au public. « On m'a qualifié de stalinien, c'est peut-être une référence à mon passé de collaborateur de Georges Marchais », ironise Jean-Pierre Laigneau.

Marie-Agnès Bouyssou, elle, est sortie de l'Hôtel de Ville sous les mêmes applaudissements qu'à son arrivée. Quant à son nouveau rôle d'adjointe au maire sans délégation,

elle l'aborde avec sérénité. « C'est une situation ubuesque, mais je n'irai jamais à l'encontre de délibérations que je considère être bonnes pour les Villennois, assure-t-elle. Et s'il y en a qui m'interrogent, je les questionnerai ».

Vient alors la question que se posent tous les Villennois et les Villennoises : quels noms seront visibles sur les bulletins de vote, en mars 2026 ? Si la soirée du 19 juin avait clairement des allures d'échauffement en vue des prochaines joutes électorales, les deux principaux intéressés bottent en touche, et se réservent d'officialiser une éventuelle candidature avant septembre prochain. En tout cas, ça promet, car comme le disait un habitant à la sortie du dernier conseil municipal, « c'était encore mieux qu'une série Netflix ! » ■

## Pourquoi les cours oasis n'ont-elles pas été inaugurées ?

Avant de reporter l'événement à la dernière minute, la municipalité de Villennes-sur-Seine devait inaugurer, le mardi 13 juin, les cours oasis des écoles Chèvrefeuilles et Saint-Exupéry (voir notre édition du 2 avril 2025). Un projet porté par... Marie-Agnès Bouyssou, Virginie Oks et Jean-Michel Charles, dont les délibérations ont été retirées la veille. « C'est quand même une coïncidence assez incroyable qu'on retire nos délégations, et qu'on décide concomitamment d'annuler l'inauguration. C'était couru d'avance », avance la première adjointe.

Le maire, de son côté, assure que cela est dû à un incident survenu dans la cour de l'école Saint-Exupéry. « Un élève s'est tapé la tête sur un poteau en bois, résultant en une commotion cérébrale, explique-t-il. Un pompier qui est intervenu a dit que cette cour était accidentogène. J'ai donc décidé qu'on reportait l'inauguration, et qu'on créait une commission avec les parents d'élèves, les élus et un bureau technique pour voir s'il y a des choses à améliorer, ou des protections à mettre ». « L'opposition a mené une cabale et a monté en épingle cet accident pour discréditer les cours, assure de son côté Marie-Agnès Bouyssou. Quand on interroge la directrice, elle assure que la cour n'est absolument pas dangereuse, c'est un faux procès ».

# DITES OUI

## À UNE VIE MOINS CHÈRE

Toujours plus de prix et toujours le moins cher...



**E.Leclerc**  **MANTES-LA-VILLE**  
RCS NANTERRE 880 892 518

**87 Boulevard Roger Salengro - 78711 MANTES-LA-VILLE**  
**Tél. : 01 34 97 33 60**

### HORAIRES D'OUVERTURE :

Du lundi au jeudi de 8h30 à 20h30, le vendredi de 8h30 à 21h00  
et le samedi de 8h30 à 20h30

MANTES-LA-JOLIE

## Mustapha El Bouazzaoui veut « un consulat modèle » pour les marocains du territoire

Nous avons échangé avec le Consul général du Maroc à Mantes-la-Jolie, après l'inauguration du consulat flambant neuf qui a ouvert ses portes le lundi 23 juin au 84 boulevard du Maréchal Juin.

■ MAXIME MOERLAND

Cela faisait longtemps que les ressortissants marocains du territoire attendaient un consulat...

C'était une attente, un rêve, un espoir d'avoir un consulat ici. Une revendication de plus de 20 ans. Beaucoup de gens ont milité pour qu'un consulat soit installé à Mantes-la-Jolie, pour éviter les problèmes de déplacement jusqu'à Pontoise. C'est un dossier qui date un peu, et qui a connu beaucoup de contraintes que l'État marocain a dû gérer de

la manière la plus appropriée possible, pour avoir un consulat avec les caractéristiques requises pour être à la hauteur. Après l'annonce en 2022, il y a eu des retards et des délais des entreprises des travaux de réhabilitation et d'aménagement, à qui nous avons fait appel pour les installations d'un consulat modèle. Les premiers visiteurs n'ont pas tari d'éloges au sujet de la bâtisse et du cadre agréable dans lequel nous sommes installés.

Avec plus de 1000 m<sup>2</sup> sur quatre étages, c'est même le plus grand d'Île-de-France.

L'espace, ça reste un détail... Je dirais qu'il faut un minimum d'espace et un maximum d'esprit, c'est ça qui est important. Car on met notre cœur pour mener notre mission. Essayons d'avoir un consulat modèle, grand par l'histoire de la communauté marocaine des Yvelines, de l'Eure et de la Seine-Maritime. Grand aussi par le nombre de ressortissants qui sera servi, avec 156 000 marocains et franco-marocains. Et puis son emplacement est idéal. Au moment de l'exploration du site, on a choisi la proximité avec les moyens de transports : on est à 5 minutes à pied de la gare de Mantes-la-Jolie. Pour ceux qui parcourent une distance importante, c'est une expression de notre philosophie de rapprocher le consulat des ressortissants.

Concrètement, quels types de démarches pourront y être effectuées ? C'est un consulat type qui fournit différents services et prestations, à commencer par l'état civil, l'immatriculation auprès des marocains non-immatriculés, le passeport, le service de la carte d'identité, le ser-

vice notarial, mais aussi tout ce qui est lié au mariage, et le service social qui accompagne les cas sociaux marocains. Il y aura aussi un service de visa, et bien sûr un service concernant la coopération avec les différentes institutions françaises que ce soit les Mairies, les Préfectures...

Que représentait cette inauguration pour vous, personnellement ?

Je vais vous livrer un petit secret : dans notre carrière, notre parcours professionnel, on compte toujours les grands moments qui marquent notre cursus. Au début de ma carrière de diplomate, j'ai eu l'honneur d'ouvrir l'ambassade du Maroc au Vatican, en 1997. 40 ans après, je me retrouve avec une réalisation d'une taille de celle de Mantes-la-Jolie. Ce sont deux moments forts qui marquent la carrière d'un fonctionnaire d'État marocain. C'est un devoir, une mission qui m'a été confiée par le ministère. Je suis très heureux que mon nom soit associé historiquement à la création de ce consulat. J'espère, avec mes équipes, faire de cette réalisation un plus pour ma carrière, et pour la qualité du service consulaire en général. C'est un moyen d'accompagner les marocains, et de jouer un rôle dans le renforcement des relations entre le Maroc et la France. ■



Le Consul Mustapha El Bouazzaoui lors de son discours, à l'occasion de l'inauguration du consulat du Maroc à Mantes-la-Jolie, le vendredi 19 juin.

■ EN BREF

MANTES-LA-VILLE

## Quelles restrictions de circulation pour le passage du Tour de France ?

La commune de Mantes-la-Ville a dévoilé le 23 juin les rues qui seront interdites à la circulation et au stationnement lors du passage du Tour de France le 27 juillet prochain.

Côté pile, le départ de la dernière étape du Tour de France le 27 juillet prochain à Mantes-la-Ville sera l'occasion de faire une nouvelle fois la fête, comme lors du passage de la flamme olympique l'année dernière. Revers de la médaille toutefois, les Mantevilloises et Mantevillois ne pourront pas se garer ou circuler librement durant cette journée. En effet, la Ville a mis en ligne le 23 juin sur son nouveau site internet les rues concernées par ces restrictions.

### L'autoroute aussi concernée

Aucune voiture ne pourra se stationner notamment au niveau de la route de Houdan, de la rue des Merisiers, du 8 mai 1945, du complexe sportif Aimé Bergeal et du parking de l'espace culturel Jacques Brel. Ces mêmes voiries,

ainsi qu'une partie de la rue Louise Michel, seront interdites de circulation pendant toute la journée du Tour. Même l'A13 est concernée.

La sortie 11, dans le sens province-Paris sera fermée le 27 juillet de 5h à 21h. Et attention à ceux qui emprunteront la sortie 12. Bien qu'ouverte, les conditions de circulation pourront engendrer des ralentissements. ■



Le parking de l'ISTY sera ouvert au public au 28 boulevard Roger Salengro.

YVELINES

## Dieynaba Diop réélue à la tête de la section PS locale

À l'occasion du 81<sup>ème</sup> congrès du Parti socialiste qui a eu lieu les 13 et 15 juin derniers, Dieynaba Diop a été réélue en tant que première secrétaire fédérale de la section locale.

Une nouvelle élection de remportée. En mai 2023, Dieynaba Diop devenait la première secrétaire du parti socialiste des Yvelines. Depuis, de l'eau a coulé sous les ponts puisque la Muriautine est même devenue députée de la 9<sup>ème</sup> circonscription du 78 l'année dernière. Fort de cette expérience, c'est tout naturellement qu'elle brigait un nouveau mandat dans la section locale du parti symbolisé par une rose.

À l'issue du 81<sup>ème</sup> congrès du Parti socialiste, qui s'est déroulé entre le 13 et le 15 juin 2025, les militantes et les militants ont réélu la professeure de formation. « Un grand merci à

l'ensemble des militantes et militants de la Fédération socialiste des Yvelines qui m'ont réélue hier soir Première secrétaire fédérale. Avec une équipe rassemblée, nous sommes au travail, cap sur les municipales 2026 » a-t-elle déclaré sur ses différents réseaux sociaux. ■



Dieynaba Diop a été confortée dans ses fonctions de première secrétaire du Parti socialiste yvelinois.

POISSY

## Les travaux du T13 sont officiellement lancés

Les élus locaux ont donné le coup d'envoi symbolique du projet le lundi 16 juin à Poissy. Celui-ci doit permettre de prolonger le tramway T13 jusqu'à Achères, traversant les Yvelines du nord au sud, en 2028.

Ils étaient tous là : la sous-préfète de saint-Germain-en-Laye Laëtitia Cesari-Giordani, la présidente de la Région Île-de-France Valérie Pécresse, le président du Département Pierre Bédier mais aussi les locaux de l'étape, le député Karl Olive et la maire de Poissy Sandrine Berno dos Santos. Tous se sont réunis pour officialiser le lancement des travaux du prolongement du T13 vers Achères, le lundi 16 juin de 16h30 à 20h au square Jean Moulin de Poissy.

L'occasion de présenter la future transformation du quartier, les bénéfices de l'arrivée de cette nouvelle ligne, mais aussi de détailler les futures étapes du chantier, alors que les travaux préparatoires sont encore en cours. Une soirée qui aura toutefois nécessité la déviation de la ligne de bus 1 de 10h jusqu'à la fin du service, de quoi provoquer l'incompréhension (et c'est un euphémisme) de certains Piscicais. ■



■ EN IMAGE

POISSY

## Yaël Braun-Pivet « à sa place » au Pincerais

La présidente de l'Assemblée nationale était en séance de dédicaces pour son livre *À ma place* à la librairie du Pincerais à Poissy. Yaël Braun-Pivet a passé une bonne heure devant une trentaine de curieux à conter des anecdotes et à décortiquer son style politique. « *Mes enfants sont ma priorité* » a-t-elle affirmé. La Vésigondine n'a pas non plus échappé à quelques questions piquantes, comme l'absence de dialogue ressenti entre les élus macronistes et la population alors qu'ils promettaient le contraire. « *Quand nous sommes arrivés en 2017, on nous a rapidement taxé d'amateurs et pour se mettre au pas, nous avons fait comme nos prédécesseurs* » s'est justifiée celle qui occupe le perchoir. ■

YVELINES

## Le marché des producteurs du Département fait escale à Achères

Après Neauphle-le-Château et Bréval, c'est sur la place du marché d'Achères que les producteurs locaux s'installeront, ce samedi 28 juin de 8h à 13h30, à l'initiative du conseil départemental.

Afin de soutenir l'agriculture locale, de promouvoir les circuits courts, de valoriser l'artisanat et de faire vivre les communes autour du savoir-faire yvelinois, le Département des Yvelines a organisé 4 marchés des producteurs dans autant de communes du territoire ces dernières semaines. La dernière étape est prévue ce samedi 28 juin : les Achéroises et Achérois pourront retrouver des producteurs locaux, mais aussi des créateurs de bijoux et autres artisans d'art sur la place du marché, de 8h à 13h30.

Des animations seront également de la partie, avec un stand de maquillage pour enfants, des jeux en bois, des ateliers nature, mais aussi quelques démonstrations culinaires avec des chefs et des animations musicales. ■



Votre partenaire  
du quotidien

Déchetterie Pro & Particulier



## ROSNY-SUR-SEINE

## Le Belvédère, symbole du nouveau cœur de ville

**La pose de la première pierre du Belvédère a eu lieu le 20 juin. Il revêt une importance cruciale pour la Ville de Rosny-sur-Seine qui va y déplacer son centre-ville vers cet espace plus calme.**

■ AURELIEN BAYARD

Bâtiment historique de Rosny-sur-Seine – il était le lieu de villégiature du peintre Jean-Baptiste Corot, l'un des pères de l'impressionnisme – le Belvédère était en train de tomber en décrépitude. En 2018, un Pierre-Yves Dumoulin pas encore maire de la Ville a un véritable coup de foudre pour la bâtisse et rencontre alors les propriétaires, la famille Clousier. Celle-ci accepte de la léguer à la commune en échange de deux conditions : que leurs tombes soient continuellement entretenues et que le parc dans lequel se trouve l'imposante maison de plus de 500 m<sup>2</sup> reste ouverte au public. Marché conclu.

Toutefois, l'édile voyait dans le Belvédère plus qu'une sauvegarde du patrimoine rosnéen, il devait devenir le point névralgique du nouveau centre-ville en servant de nouvelle mairie. Les travaux de rénovation ont commencé depuis juillet 2024 et c'est à mi-chemin de

l'échéance de mai 2026 que Pierre-Yves Dumoulin a décidé de poser la première pierre symbolique le 20 juin. Le vétérinaire de profession n'a pas caché la portée politique de cet événement en vue des élections municipales : « *Les habitants ont besoin de voir ce qui a été réalisé.* »

Le parc doit devenir un véritable poumon vert. « *En l'aménageant, on pense aux générations futures* » avance le maire rosnéen alors qu'au même moment s'abat sur les Yvelines – et la France entière – un épisode caniculaire. Un parcours piéton le traversera et servira de raccourci pour aller à la gare de Rosny-sur-Seine. « *Le tracé a été fait en prenant en compte la santé des arbres* » précise Florian Capeau, responsable du pôle maîtrise d'œuvre chez CDC Biodiversité. Même les lumières ont été choisies méticuleusement : « *Ce seront des bornes d'environ 1,2 m et non pas des mâts afin de préserver la nature.* »

D'autres coins fleuris arboreront aussi la devanture du Belvédère. « *Pour un maire qui passe son temps à tronçonner, ce n'est pas si mal* » ironise Pierre-Yves Dumoulin en reprenant un des reproches qui a dû lui être fait.

En plus de la rénovation, d'autres chantiers ont été lancés tout autour de la place Lebaudy qui va changer complètement de visage. Un square doit y être créé, donnant sur l'entrée du parc du Belvédère, avec le remplacement de la fontaine publique raccordée en eau potable. Elle verra également l'aménagement de places de stationnement dans des rues adjacentes (Lebaudy et Chapart). Ce nouveau cœur de



Une extension a dû être créée à côté du Belvédère puisque les trois étages ne pouvaient pas accueillir le programme complet de la Mairie.

## ■ EN BREF

## ILE-DE-FRANCE

### Le pass Navigo Liberté+ est disponible sur smartphone

**Le service qui permet de voyager dans toute l'Île-de-France en payant uniquement pour les trajets effectués fait son arrivée sur iOS et Android.**

Finis le passe Navigo oublié au fond du sac : désormais, pour les abonnés au pass Navigo Liberté+, son smartphone suffit. Le service est accessible sur mobile depuis le 23 juin via l'application Île-de-France Mobilités. Il suffit d'approcher son téléphone du valideur pour voyager. Les tarifs restent inchangés : 1,60 euros pour un trajet en bus ou tram, 1,99 euros pour le métro, le RER ou le train, avec un plafond journalier équivalent au forfait Navigo Jour (12 euros), hors trajets vers les aéroports. Les correspondances sont gratuites pendant deux heures (ou 1h30 pour les bus). La souscription se fait directement via l'application, avec signature électronique du contrat et prélèvement en fin de mois. Les détenteurs d'un contrat sur pass physique ne peuvent pas le transférer sur leur téléphone : ils doivent souscrire un nouvel abonnement et valider uniquement avec leur téléphone. ■

## ■ INDISCRETS

Depuis son changement de direction éditoriale sous l'impulsion du groupe Bolloré, *Le Journal du Dimanche* s'est régulièrement distingué par un usage appuyé du ton polémique, voire du sensationnalisme. Dernier exemple en date : à Aix-en-Provence, pour accompagner un article sur un dossier local de trafic de stupéfiants, la rédaction a publié sur les réseaux sociaux une photo empruntée à Instagram, sans lien clair avec l'affaire.

Le cliché, à la mise en scène suggestive, montre plusieurs individus encagoulés autour d'un homme identifiable : il s'agit de Morgan Charrière, combattant de MMA originaire des Yvelines, totalement étranger aux faits rapportés. On était devenu habitué aux frasques du JDD, mais ils arrivent décidément toujours à nous surprendre. ■

Le théâtre de Poissy avait promis un « invité mystère », dans la programmation de sa saison 2025-2026, sans en dire plus. Celui-ci a été révélé la semaine dernière : c'est Benjamin Biolay qui foulera les planches de l'établissement culturel pisciacais le 14 février prochain, dans le cadre de la tournée de son nouvel album « *Disque bleu* », un nouvel opus en forme acoustique. Voilà un cadeau de Saint-Valentin servi sur un plateau. ■

« *Il y a urgence à agir* ». Plus de 200 Pisciacais et Pisciacais ont signé une pétition pour empêcher la destruction de l'ancienne gare de Poissy Grande Ceinture, prévue d'ici 2028 dans le cadre du chantier du Tram 13 au même titre que le pont-rail de l'avenue Lefebvre (voir notre édition du 4 juin 2025). « *Il est encore possible de tracer une autre voie et de sauver notre gare de Poissy Grande Ceinture, patrimoine remarquable du quartier La Bruyère et plus globalement de Poissy, peut-on lire dans la pétition. Une fois les travaux de sécurisation du bâtiment effectués (couverture, étanchéité, structure), la réfection du bâtiment pourrait être assurée par des chantiers citoyens participatifs, ce qui limiterait grandement le budget global du projet* ».

Parmi les solutions évoquées dans la pétition, on trouve des idées similaires à ce qui a été entrepris la gare de Saint-Germain Grande Ceinture : réhabilitation en tiers-lieu, café, boutique ou locaux associatifs, espace de coworking, résidences d'artistes ou d'artisans locaux, ou encore logements pour migrants ou pour femmes victimes de violences. « *Le bâtiment continue à se dégrader, et les travaux du Tram 13 approchent à grands pas ! Obtenons à minima un moratoire sur la démolition de la gare, et portons cette revendication auprès de la SNCF et de la ville de Poissy* », déclare l'auteur de la pétition. ■

## ■ EN BREF

## POISSY

### Des voiturettes pour rassurer les enfants hospitalisés

**Le Groupe Vauban, distributeur automobile dans les Yvelines, a fait don à l'hôpital de Poissy de deux petites voitures électriques le 16 juin, permettant aux jeunes patients de se rendre au bloc opératoire.**

Les instants menant à une opération peuvent être une véritable source d'angoisse et de stress, encore plus chez les enfants hospitalisés. Afin de rendre ces moments un peu plus agréables, le groupe automobile Vauban a remis deux voiturettes électriques au Centre Hospitalier Intercommunal de Poissy-Saint-Germain-en-Laye, le lundi 16 juin dernier. Permettant ainsi de dédramatiser l'intervention chirurgicale et de mettre l'enfant en confiance en captant son attention par une activité ludique.

« *Ces voiturettes permettront aux jeunes patients de se rendre au bloc opératoire de manière ludique, apaisant ainsi leur appréhension avant une intervention*, s'est émue la maire de

Poissy, Sandrine Berno dos Santos, présente lors du don des voitures électriques. *Un geste simple, mais aux effets très concrets pour le bien-être des enfants* ». De telles initiatives ont en effet porté leurs fruits dans d'autres centres hospitaliers, par exemple à Rambouillet. ■



De quoi redonner, le temps d'un instant, le sourire aux enfants hospitalisés.

ACHERES

## Les séniors deviennent des aventuriers pour Koh-Lantys

Domitys organisait Koh-Lantys dans sa résidence senior l'Alliacée à Achères. Sept équipes issues d'autant de communes différentes se sont affrontées dans des épreuves inspirées du célèbre programme TV. Villepinte est repartie avec le trophée du vainqueur et devra organiser la prochaine édition.

■ AURELIEN BAYARD

Ils n'ont pas été lâchés au beau milieu de l'océan même si, vu la chaleur, cela ne leur aurait pas fait de mal. Pas question non plus de les rationner. Une quarantaine de séniors issus des résidences Domitys de Villepinte, Cergy, Rueil-Malmaison, Argenteuil, Herblay, et Poissy ont débarqué dans celle de l'Alliacée à Achères pour participer à Koh-Lantys, un nom assez

équivoque pour savoir à quoi il fait référence. Cette idée provient de Theo Didelot, coach sportif intervenant sur ces sept résidences. « On veut les amener vers l'effort, pas vers l'échec » théorise-t-il.

Les six épreuves de la journée ont été adaptées et on n'a donc pas retrouvé la célèbre épreuve des poteaux. En revanche, celle

des dominos est bien présente. « Ils doivent disposer des livres de la bibliothèque en marchant dans des carrés faits avec des plots et des barres » détaille le coach sportif. Les séniors – âgés en moyenne de 80 ans – doivent alors utiliser leur adresse, leur mémoire et leur habileté pour terminer tous les exercices avant le temps imparti. Avant de rentrer dans le vif du sujet, un petit-déjeuner que le champion Claude n'aurait pas renié est distribué pour faire le plein d'énergie. Puis le décor est planté. Le totem avec lequel les vainqueurs repartiront est bien mis en évidence et la sono commencent à cracher le générique du célèbre programme de TF1.

### Se maintenir et faire des rencontres

Des tactiques se mettent en place et avant que les épreuves ne démarrent réellement, certains séniors s'entraînent. « Vous êtes tous capable, nous n'avons pas mis de 110m haie » rassure Philippe Vanbersel, le directeur de la résidence l'Alliacée. Pierre, local de l'étape, attend patiemment son tour. « Je ne connais pas l'émission » avoue-t-il. Mais le septuagénaire est

ravi de pouvoir faire des activités physiques. « Le sport, ça permet de se maintenir, du moins de conserver les capacités que nous avons ». Quant à Nicole, qui vient de Poissy, elle concède s'être laissée tenter par le coach sportif. « C'est Théo qui nous fait l'aquagym qui nous a proposé ». Elle partage un point commun avec Pierre. « C'est quoi Koh-Lanta ? » lance-t-elle.

Cependant, les deux s'accordent sur le fait que cela permet de faire connaissance avec d'autres résidents. « C'est également le but de cet événement » explique Philippe Vanbersel. Parfois, l'aspect compétitif prend le dessus et on peut entendre quelques tensions au loin sur certaines épreuves : « C'est toi qui tires ! Non c'est toi ! » Même si, la plupart du temps ça s'encourage : « Allez Marie-Odile ! » lâche Nicole à sa voisine partie lancer des balles de tennis-de-table dans des gobelets en plastique.

À la fin de la journée, le totem revient à la résidence senior « Calandra » située à Villepinte. Leur prix ? Pas 100 000 euros en tout cas. « Comme à l'Eurovision, ce sera donc à eux d'organiser Koh-Lantys dans leur locaux l'année prochaine » sourit le directeur de l'Alliacée. ■

■ EN BREF

JUZIERS

## Une résidence pour permettre aux seniors de vivre chez eux... mais ensemble

Le lundi 16 juin dernier, le Département des Yvelines inaugurait le Hameau du Parc, immeuble rénové du bailleur Antin Résidences dont une partie de logements est destinée aux personnes en situation de handicap et aux seniors.

Dans cet habitat inclusif de Juziers, chacun vit chez soi, mais avec une salle d'activités commune, des animations, des services ou même des balades. Le Hameau du Parc, porté par le bailleur Antin Résidences permet en effet aux personnes âgées et/ou en situation de handicap d'avoir leur propre autonomie, tout en conservant une vie sociale et un accompagnement.

Il a été inauguré en bonne et due forme le lundi 16 juin par le Département des Yvelines, qui accompagne de nombreux projets d'habitats inclusifs, mixtes, intergénérationnels de ce type. Les Résidences autonomes sont au nombre de 37 dans les Yvelines (pour 2 600 places), tandis qu'on dénombre 33 habitats inclusifs pour 329 personnes. ■



Les seniors ont dû faire appel à leur dextérité et à leurs sens pour venir au bout des épreuves de Koh-Lantys.

LAGAZETTE YVELINES

## Saison 2025-2026

Sam 27 sept 20h30  
OUVERTURE DE SAISON  
BONBON VODOU  
CHANSON

Mer 8 oct 15h30  
LE VERTIGE DE L'ENVERS  
Cie L'Envolée Cirque  
CIRQUE

Ven 10 oct 21h  
NORA HAMZAWI  
NOUVEAU SPECTACLE  
HUMOUR

Mer 15 oct 15h  
JAMAIS CONTENTS !  
CHANSON

Dim 16 nov 17h  
ALELA DIANE  
FESTIVAL BLUES SUR SEINE  
MUSIQUE

Ven 21 nov 21h  
MOSAÏK  
Cie Käfig - Mourad Merzouki  
BIENNALE SUR QUEL PIED DANSER ?  
DANSE

Dim 30 nov 17h  
LE LIVRE DE LA JUNGLE  
Journal Intime  
MUSIQUE ET DANSE

Sam 6 déc 21h  
HÉRITAGE  
Cédric Eeckhout  
THÉÂTRE

Mer 10 déc 15h30  
TANGRAM  
Pan ! (la compagnie)  
THÉÂTRE D'OBJETS

Sam 13 déc 21h  
BIRDS ON A WIRE  
Rosemary Standley et Dom La Nena  
MUSIQUE

Sam 10 jan 21h  
J'AUROIS VOULU ÊTRE JEFF  
BEZOS  
Collectif P4  
THÉÂTRE

Mer 21 jan 15h30  
MARCHER DANS LE VENT  
Cie en attendant...  
THÉÂTRE

Mer 28 jan 15h  
ÇA DISPARAIT  
Cie Stupefy et Cie du Faro  
THÉÂTRE ET MAGIE

Sam 31 jan 21h  
JEANNE CHERHAL  
»»» DERNIÈRE SOIRÉE  
AVANT TRAVAUX  
CHANSON

Ven 29 mai 20h30  
L'ABOLITION  
DES PRIVILÈGES  
Cie Le Royal Velours  
THÉÂTRE  
Gaillon-sur-Montcient

Dim 14 juin 15h à 21h  
ENVOL  
Cie Hors Surface  
SHAKE THAT THING !  
fanfare Big Joanna  
LE MANGE BAL  
CIRQUE MUSIQUE BAL  
Parc du château  
d'Hanneucourt à Gargenville

hors  
les murs

hors  
les murs

Aubergenville / theatredelanacelle.fr / 01 30 95 37 76



JAMBVILLE

## Avec ses panneaux solaires, cette commune rurale va économiser 35 % sur sa facture d'énergie

**La commune a fait installer 200 panneaux photovoltaïques sur le toit de l'école et du local du service technique, dont l'inauguration avait lieu le 12 juin. Grâce à cela, la Ville va économiser environ 8000 euros par an.**

■ AURELIEN BAYARD

Dans Jambville, l'école et le local technique sont désormais des centrales solaires. En effet, 200 panneaux photovoltaïques ont été posés sur leur toiture, ce qui représente une surface complète de 400 m<sup>2</sup>. Ce dispositif va permettre à la commune de bénéficier de 82MWh d'électricité renouvelable. Celle-ci sera utilisée pour les besoins de la Ville et de ses bâtiments comme la salle des fêtes ou la mairie et s'inscrit donc dans une démarche d'autoconsommation collective. Surtout, cela entraînera une réduction sur la facture d'électricité de l'ordre de 35 %, soit 8000 euros par an.

Lors de l'inauguration officielle le jeudi 12 juin, le maire de Jambville, Jean-Marie Ripart, se remémorait « le parcours du combattant » pour mettre en branle ce projet. « Nous avons dû nous attaquer à une multitude de défis administratifs et réglementaires. Rien que l'obtention des

autorisations nécessaires, notamment en ce qui concerne l'urbanisme, n'a pas été une tâche aisée » souligne-t-il. Autre contrainte, la nature. En tant que commune rurale, Jambville est inscrite dans le paysage du patrimoine du Vexin. Les panneaux solaires ne devaient donc pas le dénaturer. Ainsi, la couleur noire n'a pas été choisie au hasard. « Nous avons dû trouver un lien entre l'aspect esthétique et architectural » précise l'édile local.

Enfin, dernière étape dans l'aventure du millefeuille administratif français, la production énergétique. Grâce à ces 200 panneaux, Jambville bénéficiera d'un surplus d'électricité. Pour ne pas la « gâcher », elle a donc dû créer une PMO (personnalité morale organisatrice). C'est une entité juridique qui regroupe tous les participants d'une opération d'autoconsommation collective. « Il fallait que le client et le fournisseur

soient liés dans cette association » résume un Jean-Marie Ripart proche de s'arracher les cheveux. Le client a été très simple à trouver. Il s'agit des Scouts et guides de France, institution permettant à Jambville d'être connu nationalement, qui se sont laissés convaincre sans trop de difficultés. « Mais avant d'être notre premier client, vous restez avant tout nos premiers partenaires » rassure le maire.

Cette opération – d'un coût total de 190000 euros – n'aurait pas pu voir le jour sans le soutien finan-



Jambville fournira de l'énergie au château des Scouts et guides de France grâce à ses 200 panneaux solaires.



La communauté urbaine Grand Paris Seine et Oise a également mis la main à la pâte par l'intermédiaire de son fonds de concours à destination des communes rurales, soit un financement de 30 %.

cier de la Région, tant au titre du financement des études en amont que de la subvention de 40 % de l'installation. La communauté

urbaine Grand Paris Seine et Oise a également mis la main à la poche par l'intermédiaire de son fonds de concours à destination des communes rurales, soit un financement de 30 %.

« C'est un symbole, celui de notre capacité à prendre en main notre avenir énergétique, de notre volonté de relever les défis et de notre engagement pour un développement durable pragmatique » s'enthousiasme Jean-Marie Ripart. D'autres maires de communes rurales étaient également présents afin d'admirer le résultat final. « J'espère que cela pourra inspirer plus d'un » glisse Cécile Zammit-Popescu, la présidente de la communauté urbaine. ■

## ■ EN BREF

PERDREAUVILLE

### Les enfants de la commune ont leur city-stade

**Les élus locaux ont inauguré, le vendredi 20 juin dernier, le nouveau terrain de sport situé au niveau du Pré de la Grenadière à Perdreauville.**

« Je vous préviens, je suis un peu ému, donc je vais tout raconter dans le désordre ». C'est peu dire que le maire de Perdreauville Pascal Poyer était fier de présenter le nouveau city-stade de la commune aux habitants,

mais aussi à la présidente de la communauté urbaine Grand Paris Seine et Oise (GPSEO), Cécile Zammit-Popescu, et au conseiller départemental Patrick Stéfani. « Perdreauville, c'est la commune où

chaque année, on fait des inaugurations, après la salle des fêtes, voilà le city-stade », s'est amusé ce dernier.

C'est au Pré de la Grenadière que la jeunesse perdreauilloise va pouvoir profiter de ce nouveau terrain de sport, qui sera d'ailleurs rejoint, bientôt, par un terrain de pétanque. « L'installation de ce nouvel équipement nous permet de créer un centre de village attractif, et de permettre la pratique sportive pour les écoles et tous les enfants du village », s'enthousiasme Pascal Poyer. D'ailleurs, grâce au fond de concours de la communauté urbaine, les deux rues adjacentes que sont la rue du Cormier et la rue Saint-Martin ont également été rénovées. « C'est un secret, mais on a été particulièrement touchés par ce qui a été fait pour ce village », a avoué le maire, qui a profité de la présence de la présidente de GPSEO et d'un conseiller départemental pour passer quelques commandes pour de futurs investissements. « Patrick, tu vas partir avec un catalogue, pas question qu'il n'y ait que Cécile qui reparte avec un dossier ! » ■



La journée ensoleillée de vendredi dernier était idéale pour tester le nouveau city-stade, qui se dote d'un gazon synthétique non pas avec des billes de caoutchouc, mais du sable.

LES MUREAUX

### Bientôt un parc photovoltaïque sur l'aérodrome ?

**Une consultation par voie électronique est ouverte jusqu'au mardi 9 septembre 2025 inclus, dans le cadre du projet de construction d'un parc photovoltaïque au sol sur le site de l'aérodrome des Mureaux - Verneuil-sur-Seine.**

Depuis le 9 juin, une enquête publique est ouverte pour connaître l'opinion des habitants quant à l'installation de panneaux photovoltaïques sur l'aérodrome situé sur les communes des Mureaux et de Verneuil-sur-Seine. Ce projet, porté par l'entreprise Photosol, prévoit l'installation de 8850 panneaux, sur une surface couvrant 5 des 80 hectares du site. Initié par l'ancienne présidence du Syndicat intercommunal à vocation unique (Sivu), il ne fait plus vraiment l'unanimité, que cela soit auprès des associations locales de sauvegarde de l'environnement, ou des élus locaux que sont François Garay et Fabien Aufrechter, maires des Mu-

reaux et de Verneuil-sur-Seine et co-présidents actuels du Sivu.

« Il s'agit du plus grand aérodrome en herbe d'Europe, sa pelouse abrite des espèces protégées. Je suis contre tout ce qui est artificialisation. Et puis nous n'avons pas de besoins particuliers ni en production solaire à cet endroit-là, ni en termes de finances. Ma position est claire : notre nature n'a pas de prix », rappelle Fabien Aufrechter. ■



Les détails de la procédure sont à retrouver sur le site [www.registre-numerique.fr/photovoltaïque-verneuil-sur-seine](http://www.registre-numerique.fr/photovoltaïque-verneuil-sur-seine).

SUCCÈS  
COMMERCIAL



## À ÉLANCOURT, DEVENEZ PROPRIÉTAIRE ET EMMÉNAGEZ CETTE ANNÉE

Dernières opportunités du studio au 5 pièces duplex.  
Balcons, terrasses ou jardins privatifs donnant sur un  
bel espace paysager.

UNE CO-PROMOTION



UNE MARQUE ALTAREA



01 76 499 499 | **cogedim.com**

APPEL NON SURTAXÉ

Les informations sur les risques auxquels ce bien est exposé sont disponibles sur le site Géorisques : [www.georisques.gouv.fr](http://www.georisques.gouv.fr). Cogedim SAS, 87 rue de Richelieu, 75002 Paris, RCS PARIS n° 054500814 - SIRET : 054500814 00063. POLYCITÉS, SAS au capital de 1 000 000 € - RCS PARIS N°525 268 967 - SIRET N°525268967 00045. Domiciliée : 31-35 rue Froidevaux - 75014 Paris. Document non contractuel. Illustration non contractuelle destinée à exprimer une intention architecturale d'ensemble et susceptible d'adaptations : LANCTUIT ARCHITECTES. Perspectiviste : Illusio. Les appartements et maisons sont vendus et livrés non aménagés et non meublés. **OSWALDORB**. 03/2025.

# FAITS DIVERS SÉCURITÉ

■ LA REDACTION

Le 21 juin, à la cour d'assises spéciale de Paris, Mohamed Lamine Aberouz se tient droit en attendant la lecture de son verdict. Depuis trois semaines, lui et ses avocats, Mes Vincent Brengarth et Nino Arnaud, essayent de démontrer qu'il n'était pas présent lors de l'assassinat de Jean-Baptiste Salvaing et Jessica Schneider à leur domicile de Magnanville le 13 juin 2016, que ce fait est seulement imputable à Larossi Abballa. Sauf que le terroriste a été tué le soir même par le RAID et ne peut ni infirmer ni confirmer les arguments du Franco-Marocain de 31 ans.

Frédérique Aline, la présidente de la cour met fin au suspense. Aux 17 questions établissant la culpabilité du Muriautin, la majorité finit par un « oui » et à l'instar de son premier procès, Aberouz est condamné à la réclusion criminelle à perpétuité. *Le Parisien* rapporte que ses avocats

## MAGNANVILLE

### Comme en première instance, Mohamed Lamine Aberouz condamné à la prison à perpétuité

**Du 2 au 20 juin se tenait le procès en appel de Mohamed Lamine Aberouz. L'islamiste radical était accusé de complicité dans l'attentat de Magnanville. Comme en première instance, il a été une nouvelle fois condamné à la réclusion criminelle à perpétuité.**

■ AURELIEN BAYARD



Maîtres Vincent Brengarth et Nino Arnaud ont fustigé le verdict prononcé par la présidente de la cour : « En matière antiterroriste le doute qui profite à l'accusation et non à l'accusé. »

ont d'ores et déjà annoncé qu'ils se pourvoieraient en cassation. Les deux hommes ont réagi de la même manière qu'en octobre 2023. « Il n'y avait en réalité aucune marge de manœuvre. C'est en matière antiterroriste le doute qui profite à l'accusation et non à l'accusé. La juridiction a pris la décision d'ajouter un deuxième homme dans un agissement solitaire » écrit le journal d'informations régionales.

Le « fameux doute » portait sur la trace d'ADN retrouvée sur l'appuie-tête et la ceinture côté passager du véhicule

utilisé par Larossi Abballa pour aller à Magnanville, ainsi que sur l'ordinateur personnel du couple Salvaing-Schneider. Pour celle présente dans le véhicule, Aberouz avait déjà trouvé une explication. Oui, il connaissait le terroriste. « Je l'accompagnais souvent dans ses tournées de distribution de sandwiches » avait-il indiqué à la cour. Pour l'autre, c'était aux experts de statuer. Le discours de la spécialiste entendue le 16 juin servait plutôt la défense. Dans une scène relatée par le quotidien d'informations régionales, Me Thibault de Montbrial,

avocat de la famille Schneider, lui avait demandé si un gant avait pu servir comme « vecteur de transfert » de l'empreinte génétique.

« Il n'est pas possible d'exclure le transfert secondaire, opéré par un objet ou une tierce personne » a répondu l'experte qui a bien précisé qu'il n'y aura jamais de « certitude scientifique » sur la présence ou non de Mohamed Lamine Aberouz sur la scène de crime. De plus, le principal intéressé a toujours revendiqué être en train de prier à la mosquée des Mureaux lors de l'attentat terroriste. Selon lui, son seul « crime » est de connaître Larossi Abballa.

« Il a agi seul », a-t-il martelé face à l'avocat général et a même exprimé sa « surprise et sa sidération » sur le passage à l'acte de son ami : « Je n'ai jamais décelé une attitude suspecte et dangereuse de sa part. » L'AFP rapporte également que Mohamed Lamine Aberouz a une nouvelle fois condamné l'attentat de Magnanville de manière « ferme et absolue ». À l'issue de cette journée du 21 juin, il est retourné en détention et attendra derrière les barreaux le dernier acte de son épisode judiciaire. ■

## YVELINES

### L'adolescente de 11 ans portée disparue depuis le 11 juin a été retrouvée

**Elle avait fait l'objet d'une disparition inquiétante. Une jeune fille de 11 ans qui avait disparu depuis le 11 juin a été retrouvée vivante et en bonne santé. Elle s'est présentée avec sa famille au commissariat le 16 juin.**

Le mercredi 11 juin, au Vésinet, était signalée la disparition inquiétante d'Hafsa El Ahian, une enfant de 11 ans. Un appel à témoins avait été lancé le lendemain par la Police nationale des Yvelines. Fort heureusement, la jeune fille a été retrouvée saine et sauve le lundi 16 juin.

#### Présentée d'elle-même au commissariat

Elle s'est présentée d'elle-même avec sa famille au commissariat de Saint-Germain-en-Laye. « En France, on recense environ 43 000 signalements pour des disparitions de mineurs, dont 41 500 fugues (soit 96 %). Pour les quelques 1 100 autres cas de disparitions inquiétantes, cela concerne des filles dans 56 % des cas », détaille un article du *Parisien*. ■

## YVELINES

### Le nouveau procureur de la République du tribunal de Versailles face à de nombreux défis

**Trois semaines après son arrivée, Jean-David Cavaillé a été officiellement intronisé procureur de la République du tribunal de Versailles par l'intermédiaire d'une audience solennelle le 19 juin. Il promet une politique judiciaire raccord avec les problématiques du territoire.**

■ AURELIEN BAYARD

Assis tranquillement dans son siège, Jean-David Cavaillé attend patiemment. Présent depuis le début de mois de juin au tribunal de

Versailles, le nouveau procureur de la République n'avait pas été officiellement confirmé dans ses fonctions. Pour cela, il fallait passer par

une audience solennelle qui s'est tenue le 19 juin. En plus des personnalités qu'impose le protocole, le magistrat avait convié plusieurs de ses connaissances – certaines venant même de Papeete – qui ont jalonné son parcours professionnel long de 30 années.

C'est la cinquième fois que Jean-David Cavaillé va occuper un tel poste. Toutefois, il est conscient que la ville-préfecture se démarque des autres. « Elle est une des plus belles cours de France et mon poste le plus prestigieux » avance le haut-fonctionnaire. Cette notoriété l'engage et la tâche s'annonce quelque peu ardue sur de multiples plans. D'une part, parce qu'il succède à Maryvonne Caillibotte, partie en janvier après six ans de présence.

« Versailles était « son » parquet comme elle aimait le dire » précise Bertrand Menay, le président du tribunal judiciaire de Versailles. L'actuelle procureure générale à la Cour d'appel d'Amiens (Somme)

aura marqué de son empreinte l'instance judiciaire versaillaise grâce à « la porte de son bureau toujours ouverte, même tard le soir » ou « l'incontournable point de permanence du matin ». Emmanuelle Lepicier, qui assurait l'intérim jusque-là, lui tresse également des lauriers : « Elle a dirigé ce parquet avec un dynamisme remarquable, alliant sa chaleur humaine, sa sincérité, sa simplicité. »

Jean-David Cavaillé l'a bien compris dès sa nomination. Les deux magistrats ont donc conversé ensemble « dans une forme de complicité à distance » précise-t-il. Au-delà de l'aspect humain, le nouveau procureur de la République devra faire face à plusieurs défis. Bertrand Menay lui dresse le constat actuel. Entre 2024 et 2025, les Yvelines ont vu poindre les rixes entre mineurs et jeunes majeurs, les règlements de comptes souvent liés au trafic de stupéfiants ainsi qu'une augmentation du phénomène de prostitution des mineurs recrutés par les réseaux sociaux. De plus, le président du Tribunal regrette également les baisses de moyens mis à disposition et les problématiques RH. Sur les dix

cabinets de juges aux affaires familiales possibles, sept d'entre eux sont pourvus par exemple.

« Définir une politique pénale, c'est faire des choix, parfois difficiles, pour adapter la réponse pénale aux spécificités locales » expose Jean-David Cavaillé. Cela passera selon lui par « la CRPC déferrement » y compris le week-end, pour réduire la pression sur les audiences de comparution immédiate. Il souhaite également construire des réponses alternatives pédagogiques, la faute à une surpopulation carcérale alarmante à Bois d'Arcy.

Par ailleurs, le tribunal de Versailles comptera bientôt dans ses rangs un nouvel élément : un chien d'assistance. Le magistrat regrette de ne pas avoir pu emmener dans ses bagages Ura, un labrador de deux ans officiant à Perpignan, véritable boule de poil qui permet aux victimes de mieux se confier. « Loin de l'image de la belle endormie qu'on lui prête, la Justice répondra présent contre les narcotrafics, les atteintes à l'environnement et les formes de violences les plus graves » promet le procureur de la République. ■



Le nouveau procureur de la République du tribunal de Versailles Jean-David Cavaillé s'appuiera sur le tissu associatif local pour définir des peines « pédagogiques et efficaces ».

# Pourquoi payer plus quand il y a **€CO+** de E.Leclerc ?



**E.Leclerc est en moyenne  
7,7%\* moins cher qu'Intermarché.**

7,7%\* moins cher ! Panier après panier, à la fin du mois, ça compte.  
Vous proposer des prix bas sur près d'un millier de produits  
de la vie quotidienne, c'est notre combat quotidien.

Alors pourquoi payer plus quand il y a Eco+ ?

\*Comparaisons de prix moyens sur un total de 14 produits relevés du 19/05/25 au 21/05/25 dans 40 magasins E.Leclerc et dans 39 magasins de l'enseigne Intermarché. La surface de vente moyenne étudiée pour E.Leclerc est de 5896m² et pour Intermarché de 3597m². Étude réalisée sur des enseignes de formats différents. Plus d'informations et détails des prix et des formats des magasins étudiés sur [www.ecoplus.leclerc](http://www.ecoplus.leclerc)

**E.Leclerc**

TOUT CE QUI COMPTE POUR VOUS  
EXISTE À PRIX E.LECLERC

## SPORT

■ MAXIME MOERLAND

Avant d'aller se frotter aux meilleurs triple-sauteurs du Vieux Continent, lors des Championnats d'Europe de Madrid pour l'une et du circuit Diamond League pour l'autre, les champions de France Élite Ilionis Guillaume et Melvin Raffin ont marqué une halte symbolique aux Mureaux, le jeudi 19 juin dernier. Non pas pour une compétition, mais pour signer un contrat d'image avec la Ville des Mureaux, qui a choisi de les soutenir pour la suite de leur jeune carrière.

« L'idée, c'est de pouvoir les accompagner dans leur progression, souligne Damien Vignier, adjoint au sport et à la santé. Il faut qu'ils puissent avoir des conditions d'entraînement idéales pour aller jusqu'à leur objectif final », qui n'est autre que les prochains Jeux Olympiques, qui se dérouleront à Los Angeles en 2028. « C'est l'objectif ultime », confirme Melvin Raffin avec un grand sourire. L'athlète licencié au GPSEO Athlétisme, qui a raté les olympiades parisiennes à cause d'une

## ATHLÉTISME

## Melvin Raffin et Ilionis Guillaume vont partager leur expérience à la jeunesse muriautine

**En s'associant avec la Ville des Mureaux, les deux athlètes de GPSEO Athlétisme et de l'Équipe de France vont bénéficier de l'accompagnement de la municipalité pour préparer leurs prochaines échéances, tout en se mettant à disposition des jeunes sportifs locaux.**



La municipalité compte sur les deux champions de France de triple-saut pour tirer les jeunes athlètes locaux vers le haut.

blessure, espère bien être de la partie dans 3 ans, lui qui avait obtenu une huitième place en finale de l'épreuve de triple-saut lors des JO de Tokyo en 2021. Mais avant cela, il faudra faire ses preuves lors des Mondiaux au Japon, en septembre. « Si j'arrive à m'exprimer pleinement, je peux faire quelque chose d'intéressant là-bas », glisse le quadruple champion de France en salle.

Ces Championnats du Monde, ils sont aussi dans le viseur d'Ilionis Guillaume. Celle qui avait terminée

douzième lors des JO de Paris prend peu à peu ses marques au sein de GPSEO Athlétisme, qu'elle a rejoint en janvier dernier. « Ça fait 3 ans que je m'entraîne sur Paris, donc maintenant, j'ai vraiment un club qui est proche de moi, c'est beaucoup mieux d'avoir cette proximité pour créer du lien, s'enthousiasme la native de Haïti, qui a fait ses gammes à Montpellier en tant qu'athlète. Ça se passe bien car j'ai un bon accompagnement, et en plus de ça, il y a Marvin qui est avec moi, le fait qu'on se connaisse depuis longtemps a pu me mettre à l'aise dans le club ».

Les deux comparses ont en effet été formés par le double champion du monde Teddy Tamgho.

Ce partenariat les liant à la Ville des Mureaux leur permettra de partager leur parcours et leur expérience du plus haut niveau à la jeunesse muriautine, à travers des interventions dans les écoles ou dans les clubs. « Ça fait toujours du bien d'inspirer les jeunes, de leur donner du courage, mais surtout de partager notre parcours parce que c'est vrai que ça a été difficile, témoigne Iliona Guillaume. J'ai été forte en étant jeune, j'ai eu des contrats, et ensuite, après des problèmes de coaching, j'ai dû arrêter l'athlétisme. Et le fait de retourner dans le sport, de reprendre confiance en soi-même, c'est quelque chose qui a été très dur, mais que j'ai réussi ».

## « Donner du courage »

Melvin Raffin, abonde en son sens, et admet qu'un tel accompagnement « lui a un peu manqué en étant jeune ». « J'aurais aimé que quelqu'un m'accompagne, quand j'étais plus petit, sur l'état d'esprit à adopter face à la compétition mais aussi aux épreuves de la vie ». À eux, désormais, d'endosser ce rôle. ■

## HANDBALL

## Les féminines de l'AS Mantaïse repêchées en National 2

**Dixième de sa poule à l'issue de la saison, l'équipe féminine du club mantaïse évite la relégation suite au désistement de deux clubs promus en National 2.**

Un vrai ouf de soulagement. Après la défaite face à Aulnay lors de la dernière journée de la saison 2024-2025 du championnat de National 2, les handballeuses de l'AS Mantaïse semblaient promises à la relégation à l'étage inférieur, et ce malgré une belle bataille pour se maintenir menée tout au long de la saison.

## Une belle bataille

Mais finalement, leur statut de « meilleur dixième » parmi les équipes des différents groupes leur permet d'être sauvées administrativement. En effet, deux équipes promues se sont finalement désistées, permettant à l'AS Mantaïse de garder sa place sur le gong.

On pourra donc retrouver les Mantaïses dès la saison prochaine en National 2, avec l'objectif, cette fois, de se maintenir sportivement. ■

## FOOTBALL

## Une place de plus pour le PSG au classement des centres de formations

**Après la validation par la commission paritaire de la convention collective du football ce lundi 16 juin, le classement des meilleurs centres de formation de France a été publié. Le Paris-Saint-Germain, qui forme ses jeunes à Poissy, finit 2° à l'issue de la saison 2024-2025.**

■ BILEL ADJAL

Après une quatrième place en 2022-2023 et une troisième place l'année dernière, le PSG a été classé deuxième parmi les meilleurs centres

de formation du pays par la direction technique nationale. Celle-ci s'est basée sur plusieurs critères : la professionnalisation, le temps de jeu

en équipe première du club formateur, le nombre de sélections nationales, ou encore les diplômes et les représentations européennes.

La différence avec le leader, le Stade Rennais, s'est jouée sur un seul critère. En effet, les Bretons ont obtenu 5 étoiles dans tous les domaines, pendant que les jeunes parisiens n'ont obtenu « que » 4,5 étoiles en scolarité. L'augmentation est tout de même notable : les joueurs du centre de formation parisien avaient obtenu le score de 1,5 étoiles sur 5 en 2023/24.

Un tel progrès s'explique avec la mise en place par le PSG de son propre établissement scolaire sous le nom de « Cité éducative du PSG », dans son centre de formation de Poissy qui a ouvert ses portes en janvier 2024. Celui-ci dispose de 3 classes de collégiens à partir de la 5<sup>e</sup>, 9 classes de lycéens et une classe en post-bac spécialisée en marketing sportif, encadrées par une équipe de 27 professeurs et de deux maîtres d'études. Le taux de réussite historique durant le bac 2024 prouve que cette initiative a porté ses fruits. ■

## FOOTBALL

## Lamine Sy s'engage avec l'AJ Auxerre

**L'ancien joueur du Stade Malherbe de Caen a paraphé un contrat de 4 ans avec l'AJ Auxerre. Lamine Sy devient la deuxième recrue estivale du club icaunais et portera le numéro 27.**

Le meilleur espoir de National 2023/2024 a trouvé chaussure à son pied. Après une saison en demi-teinte d'un point de vue personnel – une quinzaine de matchs joués, principalement dus à son retour de blessure des ligaments croisés – et difficile d'un point de vue collectif car le Stade Malherbe de Caen a été relégué de Ligue 2, Lamine Sy était en fin de contrat avec son club formateur.

Le Muriautin vient d'en signer un nouveau avec l'AJ Auxerre. Le surprenant promu de la dernière saison de Ligue 1 compte visiblement sur lui pour le long terme car il s'est engagé jusqu'en 2029. Sur les bords de l'Yonne, il portera le numéro 27. Quid

de sa position dans la hiérarchie des latéraux droits ? Actuellement, les Bourguignons n'ont que Paul Joly dans leur effectif, après le retour de Ki-Jana Hoever à Wolverhampton à l'issue de son prêt. ■



Lamine était présent depuis ses 15 ans au Stade Malherbe de Caen.



Un tel progrès s'explique avec la mise en place par le PSG de son propre établissement scolaire sous le nom de « Cité éducative Du PSG », dans son Centre de formation de Poissy qui a ouvert ses portes en janvier 2024.

**ENGAGÉS**

# POUR L'AMÉLIORATION DU CADRE DE VIE



**Nous créons des espaces intégrés** dans des quartiers attractifs, où il fait bon vivre, en favorisant le bien-être, la sécurité et le lien social au sein de nos résidences.

CULTURE  
LOISIRS

■ LA REDACTION

L'année 2025 marque le 20<sup>ème</sup> anniversaire de l'association À Chacun Son Cirque, qui s'évertue à promouvoir la culture dans le Mantois, et plus largement dans les Yvelines, à travers des activités de médiation culturelle auprès du jeune public ou encore de renforcement du lien social auprès de la population marquée par les difficultés socio-économiques. Et ce malgré de nombreux vents contraires : son événement phare, le festival *Contentpourien*, a connu 3 annulations récentes (risque de chute d'arbres en 2016, puis Covid-19 en 2020 et 2021) et une édition amputée en 2024 en raison du climat sécuritaire tendu qui régnait à Mantes-la-Ville (voir notre édition du 24 avril 2024).

Une raison de plus de faire de la 15<sup>ème</sup> édition du festival une fête mémorable, les 4, 5 et 6 juillet au Parc de la Vallée. 13 concerts et 6 spectacles de compagnies d'art de rue sont au programme avec, pêle-mêle, la présence du groupe Babylon Circus et des valdoisiens T.E.M.P. le vendredi, de Didier

## MANTES-LA-VILLE

Le festival *Contentpourien* revient du 4 au 6 juillet au Parc de la Vallée

L'association À Chacun Son Cirque organise la 15<sup>ème</sup> édition de son festival mêlant musique et arts de rue, du vendredi 4 au dimanche 6 juillet à Mantes-la-Ville.

■ MAXIME MOERLAND



Pour retrouver le programme dans son intégralité et pour réserver vos billets, rendez-vous sur [contentpourien.fr](http://contentpourien.fr).

Super et des Puppetmastaz le samedi, ou encore du quatuor rock Alzarine et de la fanfare Haïdouti Orkestar le dimanche.

Des événements itinérants gratuits seront également proposés dans le cadre du festival. La compagnie Odje présentera son spectacle « *Hat tension* » mêlant jonglerie et acrobatie le samedi 28 juin à 15h à la médiathèque de Buchelay et le lendemain à 16h au chapiteau des contraires à Limay. Quant à Brice Pezon et son spectacle « *Mister Ame-*

*rica* », le rendez-vous est donné le dimanche 29 juin à 16h au tiers-lieu Le Moucet de Fontenay-Saint-Père.

Comme toujours, l'association s'évertue à mettre en place des tarifs accessibles avec des pré-ventes au prix de 20 euros pour le vendredi ou le samedi (34 euros le pass week-end), et un tarif libre le dimanche. Sur place, il faudra débours 26 euros pour un jour, et 40 euros pour deux, sachant que l'entrée est gratuite tout le week-end pour les moins de 16 ans. ■

## VALLEE DE SEINE

## Poissy et Achères font leur guinguette

Deux soirées guinguette gratuites seront proposées ce week-end, avec un concert de Take 2 à la Maison de Fer de Poissy ce vendredi, puis de l'orchestre Swing Deluxe ce samedi au parc du centre de loisirs Jacques Tati d'Achères.



L'entrée sera libre et ouverte à tous lors de ces deux soirées.

Pour l'arrivée des beaux jours, les communes de la Vallée de Seine s'activent pour proposer une programmation festive, et ce dès ce week-end avec deux soirées musicales 100 % gratuites. Ce vendredi 27 juin, par exemple, vous aurez rendez-vous à la Maison de fer à l'occasion de la deuxième soirée guinguette de la saison, avec au programme, de 19h à 23h, une animation musicale menée par le duo Take 2.

Dès le lendemain, rebelote du côté d'Achères. C'est au sein du parc du centre de loisirs Jacques Tati que le rendez-vous sera donné dès 19h30, pour la Fête de l'été locale avec, toujours, une ambiance guinguette assurée par l'orchestre Swing Deluxe jusqu'à 23h.

Les associations de la ville seront également de la partie, avec un défilé de voitures de collection, des démonstrations de danse ainsi que des animations pour les enfants. ■

## VILLENES-SUR-SEINE

Coup d'envoi vendredi pour *Musiques sur Seine*

Après une conférence-concert pour les élèves des écoles villennoises par le Trio Paris Taipei le 19 juin, le festival *Musiques sur Seine* débutera en bonne et due forme ce vendredi 27 juin.

Pour la troisième édition de son festival, l'association Studio sur Seine propose aux Villennoises et Villennoises une programmation éclectique. À commencer par le concert du gagnant du concours de l'édition précédente, Val Kor-da, qui aura carte blanche pour la première soirée de cette nouvelle mouture de *Musiques sur Seine*, le vendredi 27 juin à 20h à la Salle des arts.

Le jeudi suivant, toujours à la Salle des arts, c'est l'ensemble vocal Pro

Homine qui se produira à 20h30, avant que le Trio Paris Taipei ne prenne le relais le lendemain, à la même heure, à l'ancienne école Breteuil. Place, ensuite, à un concert de jazz avec la chanteuse Mélanie Dahan le samedi 5 juillet à 20h30 à la Salle des arts, avant le bal de clôture du dimanche 6 juillet, par Éric et Sandra Bouvelle de 17h30 à 20h30 à la Halle du marché. Pour retrouver le programme dans le détail et pour prendre vos places, cela se passe sur le site [musiquessurseine.com](http://musiquessurseine.com). ■



Des ateliers d'initiation musicale seront également proposés au jeune public.

## ACHERES

## La Fête de la lavande : découvrir la nature en s'amusant... et en la protégeant

Ce samedi 28 juin, le site Seine Aval met en lumière la Lavande en organisant une fête en son honneur. Un événement particulièrement populaire : l'année dernière, 8 000 personnes s'étaient déplacées pour l'occasion.

■ DANIEL NOGUIERA FERNANDES

Lors de cette fête seront au programme de nombreuses activités comme des jeux pour les familles avec trampolines, de la pétanque, un jeu d'échec et un jeu de dame géants. Des activités sont également prévues pour les plus jeunes comme un mur d'escalade et une promenade à poney.

Comment ne pas parler de cette fête, sans mentionner la cueillette de lavande, organisée à deux pas de la Maison de l'Environnement.

Vous pourrez vous promener en bus en assistant à une visite guidée de l'usine Seine Aval (une nouveauté pour la Fête de la Lavande), voire par bateau en vous inscrivant sur place pour une croisière sur la Seine. Si vous avez une petite faim, sachez que des foodtrucks seront présent pour vous. La fête se déroulera le 28 juin de 10 à 18h et l'entrée sera gratuite. Si vous voulez plus d'informations sur ce sujet, allez voir le site de la ville d'Achères [mairie-acheres78.fr](http://mairie-acheres78.fr). ■

## MAGNANVILLE

## L'école Les 4 Z' Arts donne un concert ce samedi

À l'occasion du *Water Day*, l'école magnanilloise des 4 Z'arts organise un concert à la salle du Colombier à Magnanville. Deux représentations sont au programme : la première à

16h, puis à 20h30. La réservation peut se faire par téléphone au 09 63 65 96 18, ou bien via l'adresse mail [accueil@ecole4zarts.fr](mailto:accueil@ecole4zarts.fr). L'entrée sera à partir de 5 euros. ■

# JEUX

## SUDOKU : niveau moyen

|   |   |   |   |   |   |   |   |   |
|---|---|---|---|---|---|---|---|---|
|   | 5 | 4 | 9 |   |   |   |   |   |
| 2 | 9 |   |   |   | 1 |   | 7 |   |
|   | 3 |   | 6 | 7 | 2 | 4 | 5 | 9 |
| 8 |   |   | 2 |   | 3 |   | 1 |   |
| 5 | 1 |   |   | 4 |   | 3 |   |   |
| 6 |   | 3 |   |   | 9 | 7 | 8 |   |
|   | 7 |   |   | 8 | 5 | 6 |   |   |
| 4 | 8 |   |   |   |   | 2 | 3 | 7 |
|   | 6 |   | 7 | 4 |   | 9 |   |   |

|   |   |   |   |   |   |   |   |   |
|---|---|---|---|---|---|---|---|---|
|   |   |   |   |   |   |   |   | 2 |
| 6 | 8 |   | 2 | 3 |   | 4 |   | 5 |
|   |   | 1 | 6 |   | 7 | 9 | 3 |   |
|   |   | 6 |   | 2 |   |   |   |   |
| 4 | 9 |   |   |   |   | 5 |   |   |
|   |   |   |   | 9 | 1 | 6 | 2 | 3 |
|   | 3 |   |   | 7 |   | 1 | 8 |   |
| 1 |   | 4 | 9 |   |   | 3 |   |   |
|   |   |   |   | 6 |   |   |   |   |

|   |   |   |   |   |   |   |   |   |
|---|---|---|---|---|---|---|---|---|
|   |   |   |   | 5 |   |   | 6 |   |
| 3 |   | 1 | 7 |   | 8 | 5 | 4 |   |
|   |   | 5 |   | 1 |   | 8 |   | 3 |
| 7 | 3 |   | 2 |   |   |   |   | 5 |
| 1 |   |   |   |   |   | 3 |   |   |
|   |   | 9 | 3 |   | 5 |   | 1 |   |
|   |   |   | 1 |   |   |   |   |   |
|   | 1 | 7 | 5 |   |   | 9 | 3 |   |
|   | 3 | 8 |   |   |   | 1 |   | 4 |

|   |   |   |   |   |   |   |   |   |
|---|---|---|---|---|---|---|---|---|
| 4 |   |   |   |   |   |   |   | 8 |
|   | 8 | 5 |   | 2 |   |   |   |   |
|   |   |   | 8 | 4 |   | 5 | 9 |   |
|   | 7 |   | 2 |   | 6 |   |   |   |
| 9 |   | 3 |   |   | 4 |   | 1 | 2 |
|   | 5 |   |   | 1 | 3 |   | 6 |   |
|   |   |   | 4 | 5 | 1 | 9 | 8 |   |
|   | 1 | 9 | 7 |   | 2 | 4 |   | 5 |
| 5 | 4 | 7 |   |   |   |   |   |   |

|   |   |   |   |   |   |   |   |   |
|---|---|---|---|---|---|---|---|---|
|   | 7 |   | 3 | 8 | 6 | 9 | 4 |   |
|   | 4 |   |   |   |   | 3 |   |   |
| 6 |   |   |   | 9 | 5 | 1 |   | 7 |
| 1 |   | 4 | 6 | 3 |   | 7 |   |   |
| 2 |   |   |   |   |   |   | 1 | 3 |
|   |   |   | 1 |   |   |   |   | 4 |
|   |   |   | 9 | 2 | 1 | 4 |   | 8 |
|   |   | 8 |   |   |   |   |   |   |
| 2 | 3 |   |   | 4 |   | 7 | 1 |   |

## SUDOKU : niveau moyen

|   |   |   |   |   |   |   |   |   |
|---|---|---|---|---|---|---|---|---|
| 4 | 9 |   |   | 1 |   | 3 |   | 5 |
| 3 | 5 |   |   | 9 | 2 |   |   |   |
|   |   |   | 6 | 3 |   |   |   | 9 |
| 5 |   |   |   |   | 8 | 9 |   |   |
|   | 8 | 9 | 1 |   | 3 | 5 | 4 |   |
|   |   |   | 5 |   |   |   |   |   |
|   | 7 |   | 3 |   |   | 4 |   |   |
|   |   |   | 7 |   |   |   | 2 | 8 |
| 2 | 3 |   | 9 | 8 |   |   |   |   |

## SUDOKU : niveau difficile

|   |   |   |   |   |   |   |   |   |
|---|---|---|---|---|---|---|---|---|
| 6 | 9 |   |   |   | 3 |   |   |   |
|   |   |   |   |   | 2 | 5 | 3 |   |
|   |   |   | 8 | 5 |   | 9 | 1 |   |
|   | 1 |   |   | 6 |   |   |   | 5 |
|   |   | 3 | 9 | 4 |   | 2 |   |   |
| 4 |   |   |   |   |   |   |   | 1 |
|   |   |   |   |   | 6 | 8 | 5 |   |
|   |   | 8 |   |   |   |   |   |   |
| 3 | 6 | 5 |   |   | 7 |   |   |   |

### Les solutions de La Gazette en Yvelines n°442 du 18 juin 2025 :

|   |   |   |   |   |   |   |   |   |
|---|---|---|---|---|---|---|---|---|
| 9 | 7 | 8 | 2 | 4 | 6 | 1 | 5 | 3 |
| 2 | 4 | 1 | 7 | 5 | 3 | 6 | 8 | 9 |
| 6 | 3 | 5 | 9 | 1 | 8 | 7 | 2 | 4 |
| 3 | 8 | 4 | 6 | 7 | 5 | 9 | 1 | 2 |
| 5 | 1 | 2 | 8 | 9 | 4 | 3 | 6 | 7 |
| 7 | 6 | 9 | 3 | 2 | 1 | 8 | 4 | 5 |
| 8 | 2 | 3 | 5 | 6 | 7 | 4 | 9 | 1 |
| 1 | 9 | 6 | 4 | 3 | 2 | 5 | 7 | 8 |
| 4 | 5 | 7 | 1 | 8 | 9 | 2 | 3 | 6 |

|   |   |   |   |   |   |   |   |   |
|---|---|---|---|---|---|---|---|---|
| 7 | 9 | 6 | 2 | 8 | 4 | 5 | 1 | 3 |
| 5 | 1 | 4 | 6 | 3 | 9 | 8 | 7 | 2 |
| 3 | 2 | 8 | 1 | 5 | 7 | 4 | 6 | 9 |
| 6 | 7 | 9 | 5 | 4 | 3 | 2 | 8 | 1 |
| 8 | 5 | 2 | 9 | 1 | 6 | 3 | 4 | 7 |
| 4 | 3 | 1 | 8 | 7 | 2 | 9 | 5 | 6 |
| 2 | 6 | 5 | 7 | 9 | 8 | 1 | 3 | 4 |
| 1 | 4 | 7 | 3 | 2 | 5 | 6 | 9 | 8 |
| 9 | 8 | 3 | 4 | 6 | 1 | 7 | 2 | 5 |

|   |   |   |   |   |   |   |   |   |
|---|---|---|---|---|---|---|---|---|
| 6 | 9 | 4 | 2 | 8 | 3 | 5 | 1 | 7 |
| 8 | 7 | 1 | 4 | 5 | 9 | 3 | 2 | 6 |
| 3 | 5 | 2 | 1 | 7 | 6 | 9 | 8 | 4 |
| 7 | 2 | 9 | 8 | 4 | 1 | 6 | 3 | 5 |
| 4 | 6 | 3 | 9 | 2 | 5 | 1 | 7 | 8 |
| 5 | 1 | 8 | 3 | 6 | 7 | 4 | 9 | 2 |
| 9 | 4 | 7 | 6 | 3 | 8 | 2 | 5 | 1 |
| 2 | 3 | 5 | 7 | 1 | 4 | 8 | 6 | 9 |
| 1 | 8 | 6 | 5 | 9 | 2 | 7 | 4 | 3 |

|   |   |   |   |   |   |   |   |   |
|---|---|---|---|---|---|---|---|---|
| 4 | 1 | 7 | 8 | 9 | 6 | 5 | 2 | 3 |
| 9 | 2 | 3 | 5 | 1 | 7 | 8 | 6 | 4 |
| 6 | 8 | 5 | 3 | 4 | 2 | 7 | 1 | 9 |
| 1 | 5 | 8 | 2 | 7 | 3 | 4 | 9 | 6 |
| 7 | 6 | 4 | 1 | 5 | 9 | 2 | 3 | 8 |
| 3 | 9 | 2 | 6 | 8 | 4 | 1 | 5 | 7 |
| 5 | 3 | 1 | 7 | 6 | 8 | 9 | 4 | 2 |
| 8 | 4 | 6 | 9 | 2 | 5 | 3 | 7 | 1 |
| 2 | 7 | 9 | 4 | 3 | 1 | 6 | 8 | 5 |

|   |   |   |   |   |   |   |   |   |
|---|---|---|---|---|---|---|---|---|
| 1 | 3 | 6 | 4 | 8 | 7 | 9 | 2 | 5 |
| 4 | 5 | 2 | 1 | 9 | 3 | 8 | 7 | 6 |
| 9 | 7 | 8 | 6 | 2 | 5 | 4 | 1 | 3 |
| 2 | 4 | 9 | 3 | 7 | 1 | 6 | 5 | 8 |
| 8 | 6 | 5 | 9 | 4 | 2 | 1 | 3 | 7 |
| 3 | 1 | 7 | 5 | 6 | 8 | 2 | 4 | 9 |
| 6 | 2 | 1 | 7 | 5 | 9 | 3 | 8 | 4 |
| 5 | 9 | 3 | 8 | 1 | 4 | 7 | 6 | 2 |
| 7 | 8 | 4 | 2 | 3 | 6 | 5 | 9 | 1 |

Ces grilles Sudoku vous sont proposées grâce à Thibaut Bernard, auteur du logiciel gratuit et libre de diffusion du site internet alphaquark.com.

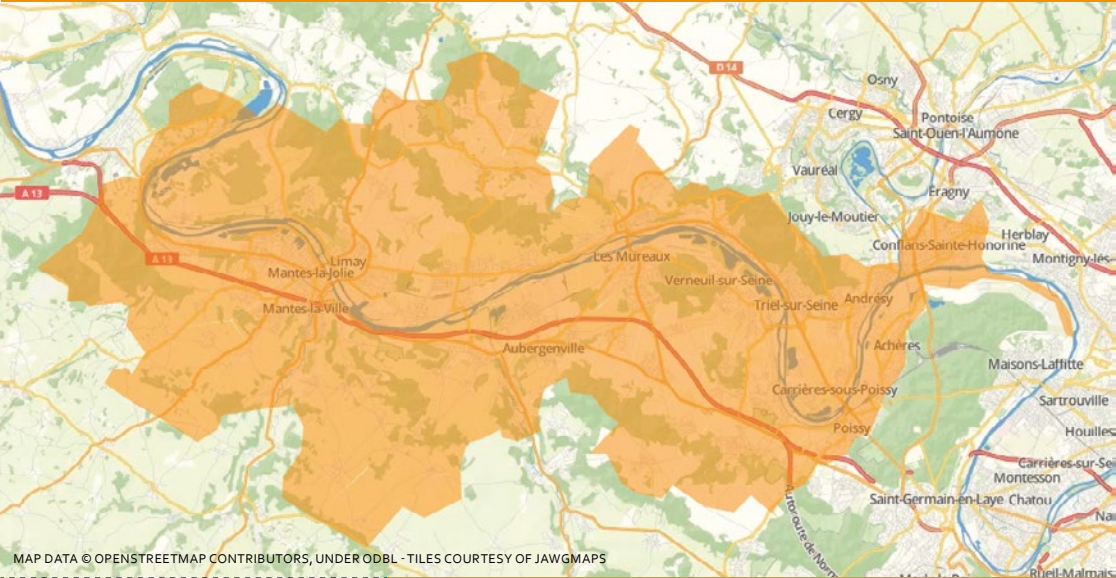


**LFM 95.5,  
TA RADIO LOCALE  
OUVERTE A TOUS !**

**BESOIN DE COMMUNIQUER  
SUR UN EVENEMENT, UN PROJET  
OU ENVIE DE DECOUVRIR  
LE MEDIA RADIO ?  
CONTACTEZ-NOUS**

01 30 92 58 91  
direction@lfm-radio.com  
[lfm-radio.com](http://lfm-radio.com)

## La Gazette en Yvelines



MAP DATA © OPENSTREETMAP CONTRIBUTORS, UNDER ODBL - TILES COURTESY OF JAWGMAPS

**L'actualité locale de la  
vallée de Seine, de Rosny-  
sur-Seine à Achères en  
passant par chez vous !**

9, rue des Valmonts 78711 Mantes-la-Ville  
Tél. 01 75 74 52 70 - lagazette-yvelines.fr

**Directeur de la publication, éditeur, rédacteur en chef :** Lahbib Eddaoudi - [le@lagazette-yvelines.fr](mailto:le@lagazette-yvelines.fr) **Rédacteur en chef adjoint, Actualités, Sport, culture :** Maxime Moerland - [maxime.moerland@lagazette-yvelines.com](mailto:maxime.moerland@lagazette-yvelines.com) **Actualités, faits divers, culture :** Aurélien Bayard - [aurelien.bayard@lagazette-yvelines.com](mailto:aurelien.bayard@lagazette-yvelines.com) **Actualités :** Bilel Adjal, Daniel Noguiera Fernandes **Publicité :** Lahbib Eddaoudi - [le@lagazette-yvelines.fr](mailto:le@lagazette-yvelines.fr) **Mise en page :** Lucas Barbara - [maquette@lagazette-yvelines.fr](mailto:maquette@lagazette-yvelines.fr) **Imprimeur :** Paris Offset Print - 30, rue Raspail 93120 La Courneuve

ISSN : 2678-7725 - Dépôt légal : 6-2025 - 60 000 exemplaires  
Edité par La Gazette du Mantois, société par actions simplifiée.  
Adresse : 9, rue des Valmonts 78711 Mantes-la-Ville

# NOS VALEURS



## PROXIMITÉ

SEPUR valorise une relation étroite avec ses clients. Nous nous engageons à être réactif et accessible pour répondre rapidement aux besoins et attentes de nos clients. Cette proximité se traduit également par un ancrage local fort, ce qui permet une meilleure connaissance des territoires desservis.

## ESPRIT D'ÉQUIPE

L'esprit d'équipe chez SEPUR se manifeste par une culture de la collaboration et de l'entraide. Nos collaborateurs sont encouragés à travailler ensemble, partager leurs connaissances et s'entraider pour atteindre des objectifs communs.



## EXPERTISE

Dans un secteur en constante évolution, il est primordial d'anticiper les évolutions du marché, de la réglementation et des équipements pour mieux innover et accompagner la transformation des territoires.

